

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

DE LYON (1).

---

MESSIEURS,

Dans votre séance du 5 mars 1856, vous avez décidé, sur le rapport d'une Commission (2), qu'à l'avenir la Société ferait paraître dans la *Revue du Lyonnais*, avec l'agrément du directeur de ce recueil, des comptes-rendus de nos séances, reproduisant les lectures d'après des extraits rédigés par les auteurs eux-mêmes. En prenant cette résolution, vous avez voulu suppléer, autant qu'il était possible, à la publication de Mémoires à laquelle l'état de vos finances vous interdisait de songer. C'était, en effet, la meilleure combinaison pour consigner, à peu de frais, la trace de vos travaux, toujours si variés,

(1) Lue en séance, les 15 juillet et 12 août 1857 et 12 mai 1858.

(2) Cette Commission était composée de MM. Martin-Daussiguy, Vingtrinier et Pezzani et des membres du bureau.